Bureaux : No 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

ORLEANS BEE PUBLISH ING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS, WILLE DE LA NOU-VELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU. Que ce quatorzième our d'avril, en l'année mil-huit cent quatre divired d'avril, en l'année milliotrett qualité divirent dans et pour la parois e d'Orléane, Etat de la Louisiane, d'ûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci des ous nommés et souisignés, sont venus et comparus en personne les divirers personnes dont les noms sont ci-dessous sonserts, qui ont déclaré que, se prévalant des lois de cet État, dans te's cas faits et pourvus, elles s'engagent et se lient par ce contrat ainsi que tout s autres personnes qui pourraient e associer à elles, à former et co- situer une corporation et corps politique en lei pour les objets et buts, et d'après les conditions et stipulations ci dessous, à savoir—

Le nom de la corporation el formée est dé-claré être la "NEW ORLEANS SEWER COMPANY," et elle aura son domicile en la ville de la Nouvelle-Orlé uns et jouira de son nom corporatif pour une période de quatre vingt dix-neuf ans à partir de la date de cet nom corporatif pour une période de quatrevingt dix-neuf ans à patit de la date de cet
acte. Elle aura le pouvoir de contracter, poursuivre et être poursuivie en justice en son nom
corporatif; faire et user un secau de corporatiou, lequel pourra être annulé ou changé à
volonté: tonir, recevoir, louer, acheter et
transférer ainsi qu'hypothéquer sous son nom
corporatif, ses franchises et propriété, tant
réelles que personnelles: empiunter et prêter
de l'argei t, donner en recevoir, ou en donner
des garanties, éme t e des bons hypothécaires
et autres obligations, avec le pouvoir de les
sendre, de les engager ou d'en disposer; rom
mer tela gérants, directeurs, officies, surintendants et agents que les intérêts et ies commodités de la corporation véces iteront; à faire
et etablir tels règlements, règles et régulations pour la dite corporation qui peuvent être
nécessaires et propres, et à les changer et
amender à volonté

ARTICLE II.

L'objet et le but pour lesquels cette empo-ration est organisée et la nature des affaires qu'elle y fera, sont par la présente déclarés ètre l'acquisition de la franchise du sewerage de control de la franchise du sewerage accordée à son origine à A. A. Woods et set associés par l'ordonnance No 6142 8 du C. et de construire, maintenir et opérer le système d'égouts (sewerage) dans la ville de la Nouvelle Orléans, pourvu dans la dite ordonnance et dans le centrat subséquemment sous crit en vertu de la dite ordonnance entre la dite ville de la Nouvelle-Orléans et A. A. Woods et ses associés, par acte pardevant Joseph D. Taylor, en date du 13-iour d'avril 1692; et d'assumer tou es les obligations du dit A. A. Woods et ses associés à la ville de la riment de la dite outrat et de construire en général et maintenir les travaux de drainage d'égout et de réclamations de terre. Toutes les oitations de torre. drainage d'égout et de réclamations de terre Toutes les citations de ront être faites su président de la corporation et en son absence le vice-président sers la personne sur laquelle toutes citations et procédures légal a devront être instituées

ARTICLE IIL

Le fonds capital de cette corporation est fixé Le fonds capital de cette corporation est fixé à la sou me de Deux Millions de Dollars, à être représenté par vingt mille actions de Cent Dollars chacune; lequel fonds capital peut être augmenté ou réduit par un voir des tr. la quarts des actionnaires à une réunion appelée dans ce but; le paierent des dites actions so fera comptant, à tels moments, en tels sommes et sur tels avis qui seront prescrits par le hurean des directeurs, qui auront aussi le pruvoir d'ém: ttre le stock payé en entier en paiement des premitiés transférées à la dite corporation. our lachat de la franchise du système d'ént (sewerage) ou auties franchises, ou pe gout (rewersge) du autos la les travaux qui v ser nt faits, à te's momente et de telles manières qui seront determinés par le bureau de direction et la dite corporation de viendra une affaire en opération aussitot que le montant de sept cent dollars aura été sous crit au stock capital, comptant.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs corporatifs de la dife corporation seront investis à un bureau de direction, composé de sept perconnes, qui seront élus annuellement (excepté le pr. mier dont il sera fait provision plus tard) le premier lundi de mars de chaque année, le dit bureau aura le pouvoir de faire tout s les règles et lois nécessaires pour le gouvernement et la gérance de la Compagnie, et de ses officiers et agents, et pour conduire les mémes, et de nommer les (fficiers et agents subordonnés, dans ce but. Chaque directeur devra être actionnaire le four de l'élection et pendant son terme d'office. L'élection sera tenue dans les bureaux de la compagnie sous la direction de trois commissaires qui seront nommés par le bureaux de la compagnie sous la direction de trois commissaires qui seront nommés par le bureaux de direction. Il sera donné dix jurs d'avance avis de cette élection, par une publicité dans un des journaux quotidiens publiés dans la ville de la Nouvelle Oriéans, et les directeurs alors élus devront servir jusqu'à ce que leors successeurs seront élus et qualifiés. Une majorité des votes élipont, et un vote se a alloué pour chaque action de stock représenté, par le porteur en personne ou procuration écrite. Toute nont, et un votage a sande per le porteur en de stock représenté, par le porteur en personne ou procuration écrite. Toute vacance survenant dans le dit burean par n'importe quelle carse sera remplie par les directeurs restants. Une majorité des par les directeurs restants. par les unevients resumes. Une majorité des directeurs consti uera un quorim pour la tran-saction des affaires. Le Bureau de direction devia à sa première réunon de chaque année devia a sa premiere reun on de enaque annés élire de leur nombre u : président et un vice-président et devront aussi élire un secrétaire président et devroit aussi ette un serieure et trésorier qui sera ou no sera pas un membre du bureau, et de temps en temps nommer tels autres officiers, commis, surintendants et agents qui pourraient être nécessaires pour les buts et affaires de adite corporation, et les renvoyer à volonté. Tout directeur pourra par écrit nommer, et à sa volonté révoquer une buts et anaires de ante corporation. Et les renvoyer à volonté. Tout directeur pourra par écrit nommer, et à sa volonté révoquer une procuration à être approuvée par le bureau, pour agit en son lieu et le représenter en son absence aux réunions du bureau; la dite procuration donnera à celui qui l'aurs reçue tous les pouvoirs et privilèges de son constituant, et il ou la raison rociale de laquelle il antembre, devra être possesseur de une [1] action du fonda capital de la compagnie.

Le bureau de direction n'aura pas le pouvoir sans le consentement spécial des actionnaires, donné à une réunion appelée dans ce but, d'autoriser des hypothèques sur les propriétés et franchises de la corporation excédant deux millions de dollars: mais au-dessus de deux millions de dollars ils auront le droit d'émettre des hypothèques sans le consentement spécial des actionnaires.

ARTICLE V.

ARTICLE V. Les parsonnes ci dessous nommées, à saveir:

John S. Rainey, C. M. Soria, John Bark'ey,
Lucas E. Moore, S. O. Thoma, H. D. McCown et Sam Henderson, Jr. seront ets nt
par le prérent consti ués le premur bureau de
directeurs et tiendra l'office jusqu'au premier
lundi de mars 1598, et ju qu'à ca que leurs
successeurs cont d'ument éins et auront qualifiés et auront pris leurs sièges.

ARTICLE VI.

Quand cette corporation sera discotte, soit par limitation ou pour quelqu'autre raison, see affaires seront liquidées seus la surintendance de trois commissaires liquidateurs, devant être mommés à cet effet parmi les actionnaires de la compagnie à une réunion générale des actionnaires; convoquée après les trente jours d'avis antérieur publié dans des journaux quotidiens publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et un avis du secrétaire de la corporation, envoyé par la poete à chacun des actionnaires à sa dernière adresse connue, et avec le consentement d'une majorité du montant du stock capital.

capital.

L's dits commissaires resterent en fonction jusqu'après que les affaires de la corporation seront entièrement liquidées, et quelel que soit la vacance ayant lieu dans leur nombre, pour quelque cause que ce soit sera remplie par les commissaires restant, lesquels devront tout de même pendant semblable vacance continuer d'agur.

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être changé, at téré ou amendé par un vote des deux tiers du montant du stock capital, ou la dite corporation peut être dissoute par un vote des trois quarte du montant du dit stock capital à une géunien générale des actionnaires sonvoquée

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans prévu dans l'article précédent à cela.

ARTICLE VIII.

Aucim actionnaire ne sera famale tenu passible on responsable pour les contrats on fautes de la dite corporation par aucun montant de plus que la bilance non-payée due à la Compagie sur les actions du tock souscrit pour ouà lui appartenant, de même qu'aucune informalite dans l'organisation n'aura le pouvoir de rendre cette charte nulle ou d'exposer un actionnaire à aucune responsabilité au-de'à du montant de son stock.

Ainsi fait et passé dans mon étud- de voiaire à la Nouvelle-Orléans, en présence de William Renandin et Charles J. Herr, témoins compétents d'un âge légal et résidents en cette ville qui a ceci ont souscrit leurs nous, ensemble avec les dites parties et moi, notaire, sur le jour et date mis en avant dans le certificat de ceci. Signatures originales.

JNO. S. RAINEY,

JNO. S RAINEY, JOHN BARKLEY, STANLEY O THOMAS, C. M SORIA, LUCAS E. MOORE,

H D. McCOWN, SAM HENDERSON, JR., WM. RENAUDIN, CHAS. J. HERR, JEFF. C. WENCK, Notaire.

Mol. le soussigné, Annotateur des Hypothè ques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, je certifie par la présente que lacte d'incorporation ci dessus précité de la New Orleans Sewer Company." a été ce jour dument enregistré dans mon bureau dans le livre 565, folio

Nouvelle-Orléans, le 15 avril 1897 (Sceau) (Signé): GEO. GUINAULT. Député An. des Hy.

Moi, le soussigné, notaire, je certifie par la présente que le ci dessus et précité est une vrais et correcte copie de l'acte d'incorporation de la New Orleans Sewer Company, ensemble avec le certificat de l'Anuotateur des Hypo-thèques à cela annexé, enregistré et pour re-cours en mon Atuate. thèques à ceia annexe, cutre, cutre cours en mon étude.

En foi de quoi je, à ceci, appose ma signature et mon sceau, ce quinzième jour d'avril 1897.

[Sceau] (Signé)

JEFF. C. WENCK, Notaire.

16avril—16 23 30—mai 7 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS. ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or léans-Division D-No 52 305. SUCCESSION DE MICHAEL . WALSH.

UN PLACEMENT DESIBABLE DU PREMIER DISTRICT.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 1121 RUE ROBIN,

Qu'à un demi-ilet de la Place

PAR E. CURTIS. encanteut.—Bureau anciena Nos 54 et 56 rue Ba onne—i n vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la pa-roisse d'O. léans, Division D—No 52.305—l'Hon. N H Righter, juge, daté le 26 mars 1897, et

La récidence à deux étages No 1121 rue Ro-La ricidence à deux étages No 1121 rue nobin, situé dans l'ilet borné par les rues Camp,
Magasin, Race et Robin. désigné comme lot No
2. meèurant 18 pieds 8 pouces de face à la rue
Robinsur 128 pieds de profondeur.
Pour plus amples renseignement, voyez le plan
le Rourse

à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ann de crédit, pour des billets portant 8 (10 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. 10 0 d') sera requis de l'acquerer au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michael Gernon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquereur. Les taxes de 1897 devant être assumées par l'acquereur. ler avr.—1 4 11 18 25 30—mai 1 2 3 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété attrayante et de valeur dans le Sixième District, portant le nonvenu No municipal 4304 rue Colisce, coin Berlin, dans l'îlet borné par les dites rues, l'avenue Napoléon et la rue Chest mut.

Dr J. Numa Roussel vs Mme Elizabeth B. Moore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,740—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. dans l'affaire ci dessus intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publi que, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le premier district de cette vi'le, le JEOU, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux certains lots de terre, avec toutes les priété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'il t désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Berlin, Colisée, Chestnut et l'avenue Napoléon; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Colisée aur une profondeur et de face à la rue Berlin de cent vingt-sept pirds six pouces, entre lignes rarailèes. Un des dits lots forme l'encoignure des rues Colisée et Berlin.

Saist dans l'affa're ci dessus.

torme i encolgaire des les comments
Saies dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les leux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléant
10avril—10 15 23 30 mai7 13

AMNONCE JUDICIAIRE. Vente importante par le shérif civil du contenu et installations, outils, machines en

stock, meubles, etc., -DE LA-Crescent City Cornice Works aux

Nos 724, 726 et 728 rue Perdido.

Isabella Edwards, femme, etc. vs R. A.

Vancleave, Jr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,056—En vertu d'un wiit de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'O:léans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 3 mai 1897 à 10:30 haures A. M., de la propriété cisprès décrite, à savoir:

1897 à 10:30 heures A. M., de la propriete cisprés décrite. à savoir :
Au loral Nos 721 et 728 rue Perdido.
Tout le contenu du dit local consistant d'un
grand lot assorti de vilebrequins, polçons,
grains, moulures et machine à étamper, étaux,
chéneaux. ba'ance Fairbanks à plateforme,
forges, machines à plier, enclumes, machines
de tourneur, poinçons, travaux pour la fumée,
vitreaux pour tottures, (eky glass), étains,
feuilles de fer galvanisées, outils, ciseaux,
kettles presses, dies, ferrailles, ardoises, clous,
etc., etc., aussi

etc., etc. aussi Un lot assorti de meubles de bureaux, in-cluant 3 coffre-forts en fer. Le tout conformément à un inventaire déposé

A mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant aur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 avril—22 27 30— mai 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de conduits à eau, gros

tuyaux, etc., etc. Barbar Asphalt Paving Co., vs Rosetta Gravel Paving and Improve-

ment Company. ment Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,117—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé parl'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci desans intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Campet St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 mai 1897, à midt, de la propriété ci-après décrite. À savoir:

Tour les conduits à eau (water pines) ch les

Tous les conduits à eau. (water pipes) où les gros tuyaux sous la surface de l'avenue Washington, de l'avenue St Charles à l'avenue de Carrollton, placés là dessus par la Rosetta Gravel Paving and Improvement Company, et toutes les connections et débouchés là dessus y appartenant, ensemble avec le droit de met tre les mêmes en opération, conformément avec l'autorité accordés par la conformément avec l'autorité de l'avenue de l'a

y appartenant, ensemble avec a district of the semble are operation, conformement avec l'autorité accordée par le Conseil de la villé de la Nouvelle Orléans.
Saisi dans l'affaire ct-dessus Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Urléans.
22 av—22 26 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de bail et droit d'occu-

pation. Harry H. Hodgson, agent, vs Don V. Dyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans—No 52,295—En vertu
d'un writ de fieri facias à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère pubique, sur les lieux ci-après désignés, le
LUNDI 3 mai 1897, à 10:30 heures A.M., de
la propriété ci-après décrite, à savoit—
En face de mon entrepôt, rue Ste-Anne,
ent e Rovale et Chartres.

1° Le terme du bail non-expiré du local No
857 rue St. Charles entre St. Joseph et Julie
le dit bail expire le 30 septembre 1897, et le
loyer rapporte \$70 par mois, payable menauellement, Et en cas que le dit bail ne soit pas
vendu, je l'offiriais en vente.

2° Le droit d'occuper ledit local à partir de
la date de la vente au 30 septembre 1897.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'criéans. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,295—En verta

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une vaste Propriété amé÷ liorée du Deuxième District.

Propriété portant le No 922 rue Trémé, maintenant rue nord Liberté.

Mme Sylvanie Blanc Denègre ve Friends of Hope Benevolent Mutual Aid Association.

Tolsse d'Orléans—No 53,047.—En vertu d'un writ de saisie et vente à mei adressé par l'Honorable Conr Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire cl-desus, je procéderal à la vente à l'enchère publique. à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St. Charles dans le P. emi- r District de cette ville, le JEUD1. 27 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

tine dans le Deuxième Distrit de cette ville, et une partie d'un certain morceau de terre, désigné come e numéro neuf de l'ilet numéro quarante-neuf, borné par les rues St-Claude, Trémé, Dumsine et St-Philippe, sur un plan dressé par Joseph Pilié alors voyer de cette ville, le 12 mai 1819 et déposé avec Félix de Armas, anciennement notaire, conformément à un acte passé pardevant lui, en date du 16 juin 1819, le dit lot mesure, au pied français, trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Trémé par une profondeur de cent vingt pieds entre l'gnes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant aur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroiese d'Orléans,
23 avril—23 24 30 mai 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriétés du Septième District.

Otto F. Briede vs Vina Amanda Williams et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 52.544—En vertu d'un writ de sais e et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civi'e de District vour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci d'ssus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commun, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de certe ville, JEUDI, le 13 mai 1897, à midi, de la propriété cl-après derite, à savoir—

1º La moitié d'un lot de terre situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'estième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'illet désigné par le No 29, Louveau plan, borné par le srues Hillary. C'inton, Anne et Esther, désigné comme lot No dix-sept sur un plan par William Fourchy, voyer, le quaire avril 1853, déposé en l'étude de A. Ch'apella, notaire. La moitié du dit lot No dix-sept en ceci t anaporté est la moitié contigu du lot No seize du même plan, la dite moitié mesorant quiezz pieds trois pouces et quarante deux pieds huit pouces et six lignes de profendeur, entre lignes parallèlee, sur cent quarante deux pieds dur poutez est lignes de profendeur, entre lignes parallèles.

2º Une portion de terre dans l'ilet borné par les nes Ann. Esther, Hillary, et Clinton, da s les septième district de la Nouvelle-Orléus, meaurant soixante-et onze pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Hillary par quarante o'nq pieds dix pouces de profendeur entre lignes parallèles.

parallèles.
Saiei dans le l'affaire ci-deseus.
Saiei dans le l'affaire ci-deseus.
Conditions—Conditions sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civite de la Paroisse d'Orléans:
10 ave—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District. Connue comme le No 113 rue

North Front. Entre les rues Canal et Crossman, la rue

du fond étant North Peters. Henry Schulze vs Francis P. Walsh. Henry Schulze ve Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans—No 52,777—En vertu
d'un wit de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orléans, dans
l'affaire ci-dessus intitulée, le procèderai à la
vente à l'enchère publique à la Rourse des
Encanteurs Nos 629 et 631 rue Communs entre
les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 mai 1897, à
midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot da terre guasmble avec tontes

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations que s'y trouvent, et tous les bâtisses et améliorations que s'y trouvent, et tous les droite, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'i'et borné par les rues Front, Canal. Crossman et le Chemin Public, maintenant North Peters et désigné comme lot No 5. de l'ilet No 1, sur un plan dessé par Sidney & De Liste, voyer, le 18 avril 1891 et déposé au bureau du shérif civil de cette ville, et mesurant vingt deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue North Front sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds entre lignes égales et parsilièles.

Saisi dans l'affaire ci-desaus.

Conditions, comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. 10 avr.—10 15 28 30—mai 7 18

AN NONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'Intérêt dans une Propriét é du Premier District. J. Reyn olds vs Mme Anna R. Pallerson (on Patterson) venve de

John S. Earhart. John S. Lainer.

OUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroissed Orlésne—No 52,641—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de Distriot pour la paroissed Orléans, dans l'sfaire oi-desaus intitulée, ie precèdersi à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, de la propriéte oi après décrite, à savoir:

priéte el après dècrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêts du défendant dans l'sflars et det sus dans et à la propriété oi-de-sous décite à savoir:—Lots numéros vingt et un, vingt-deux et vingt-trois dans le Prémier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Peters Commerce, Julia et St-Joseph, ayant une façade de vingt pieds chacun sur la nue Peter 8 par cent douze pieda de profondeur et connu par les Nos municipaux 178, 180 et 182 rue Sud Peters.

Saisi dans l'affaire-ci-dassés.
Conditions—Comptant aux les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 avril—23 30—mai 7 14 21 27 priéte ci après décrite, à savoir :

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ven te d'une Propriété de Valeur Amélioree du Premier District, Nouveau No 625 rae Locust. Mme Sarah Quinn, femme de Patrick

Comfort et als vs Patrick H. Battle. COMFORT ET AIS VS PATRICK H. BATTIC.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroissa d'Orléans.—No;53,015—En vertud'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain let de terre avec toutes les hâtisses et améliorations qui s'y truvent, les droits, voies privièges, avaniages et dépendences qui y appartiennent. situé dans le Premier District de cette ville dans l'et borné par les rues Locust, Magnolis, Lafsyette et Poydras, désigné par le numéro quatorze sur un lan de Bringier, voyer général, le 28 decembre 1838, annexé à un inventaire dans la vuccession d'Henry de Eude à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 23 février 1857, le dit lot mesures trente et un pieds onze pouces et une ligne entre lignes parailèles—
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Cemptant sur les lienx.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Pamisse d'Orléans.
23 avril—23 30—mai 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE. Vonte par le Shérif d'un grand assortiment de beaux meu-

bles de bureau, Et d'installations de bureau, livres, divers, etc.

Mechanice, Dealers and Lumbermen's Exchange ve Southern Mutual Live Stock Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans-No 52,383-En vertu
d'un writ de tieri facias à roi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, dans l'éfuire ci-dessus int tulée, je d Orieans, dans i surire ci-dessus int tutes, le procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MAkDl, 4 mai 1897, à 10:0 henres A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir— Au rez de chaussée du local ancien No 7 rue 8te Aune—

Un grand assortiment de meubles de bureau, installations, livres, divers, etc., d'après l'in-

ventaire enregistré.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 avril—23 27 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante Proprieté-Résidence de valeur dans le Sixième District,

Coin Ferdinand et Chestnut, Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Elizabeth et Walnut.

Contu comme le No 7040 rue Ferdinand. Rosetta Gravel Paving and Improvement

Company vs C. Julian Bartlett. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans-No 43,700-En vertu d'un writ de fieri facias à moi adresse par l'Honorable Cour Civilo de District pour la pa-roisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, à roisse d'Orienne, dans i réalité d'ussess inhique, à la Bourse des Encanteurs, No.629 et 631 1u6 Commune, entre Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-dessons décrite à agrér.

crite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y tronvent, lituée dans le Sixième District, ilet vingt-huit, bornée par les rues Ferdinand, Chestnut, Elisabeth et Walnut, la dite portion de terre étant à l'encoignure nord-ouest du dit ilet, et mesurant cent-vingt pieds sur la rue Ferdinand, par cent cinquante pieds de profondeur sur la rue Chestnut, avec des bornes parallèles dans le fond, et l'autre ligne de côté acquire de James A. Ivy psr le déiendant par asfe pardevant Samuel Flower, notaire, en date du 30 mai 1893. Livie 148, fulio 431.

Saisi dans l'affaire cl-dessua.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

FRANK MARQUEZ. Shérif Civil de la parolese d'Urléans: 10 avril—10 15 23 30—mai 7 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE. ANNONCE JUDICIAIRE.

Lundi, 3 mai, à 10 heures A. M., Epiceries, Vins, Liqueurs, Cash Register, Wagon à un cheval, Installations, Comptes Onverts, Cof fre fort, etc., coin des rues Français et Chartres. Vente de Syndic.

DAR LOUIS A. RICHARDS & CO.-LOUIS PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—LUNDI, 3 mai 1897, à 10 heures 4. M., en vertu de et conformément à un ordre daté et rendu le 20me jour d'avril 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire intitulée Joseph M. Segui vs ess créanciers, No 52,247 du dossier de la susdite Cour et pour le 40mpte des dits insolvants, il sera vendu aux enchères publiques—

ques—
Les biens, meubles que contient le local situé
à l'encoignure des rues Français et Chartres,
consistant en groceries, vins, liqueurs, wagon
à un cheval, installations, etc., conformément
à un inventaire déposé et dans les archives de ne die

100

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mile Pauline Humbrecht vs Dr F. Mile Pauline Humbrecht vs Dr F.
Loeber et als.
No 50,248-Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO.,
LIMITED—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, rez de chaussée Bátisse Hennen—Le JEUDI, 3 juin 1897,
à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631
rue Commune, en vertu do et conformément à
un jugement de l'Hon. Fred. D. King, lage de
la Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orléans, rendu le S avril 1897, et signé le
14 avril 1897 dans l'affaire ci-desans intitulée—

14 avril 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1º Un certain lot de terre, ensemble avec
les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,
situé dans le Premier District de cette ville
dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelee, Lafayette et St-Charles, et mesurant dixneuf (19) pieds huit pouces 315 [8 315] sur
la rue Girod, par soixante-neuf (69) pieds sept
[7] pouces de profondeur entre lignes paralléles, borné sur le côté vers la rue St-Charles
par une allée de 3 pieds de largeur avec une
entrée sur la rue Girod, s'étendant cent-seize
(116) pieds, commune à la dite proprièté, et les lots Nos huit et neuf sur
la rue Carondelet, maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hopkins
et A. H. Cénas, respectivement; borné sur le
côté vers la rue Carondelet par ure allée de
quatre (4) piets de largeur, la bâtisse de face
sur le dit terrain au-dessus du dit terrain couvrant une largeur de vinut deux [22] pieds,
huit pueds et trois-cinquièmes (8 3[5), comprenant le dit corridor et allée de trois pieds de
largeur vers la rue St-Charles et cent seize
(116) pieds de profondeur. Los améliorations
comprennent une bâtisse en briques à trois
étages connue par le numéto municipal No
733 rue Girod et contient 9 chambres, vestibule en haut.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec
les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,
situé dans le Premier District de cette ville,
dans l'ilet horné par les rues Gravier, Perdido,
Frankfin [anciennement St-Paul], formant l'encoignure
des rues Liberté et Gravier et meaurant vingt
[20] pieds quatre [4] lignes de face à la rue
Gravier sur cent dix [110] pieds de profondeur et de face à la rue Liberté anciennement
st-Paul], conformément à un plan annexé a un
scte passé pardevant Théo Guyol, anciennement notaire, le 26 mai 1853.

Les améliorations consistent en une bâtisse
en briques à deux étages, formant l'encoignure
des rues Gravier et Liberté, et contenant magasin et trois chambres au rez-de chaussée et
cinq chambres en haut; vendu sujet à un bail
expir 1º Un certain lot de terre, ensemble avec

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable résidence rue Prvtanée, dans le Quatrième District.

La jolie résidence du défunt Di Ben Stille.

Par curtis encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet. — JEUDI, le 13 mai 1897, à midi, à la Boure des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Uriènes. Division C. daté le 19 mais 1897, dans l'affaire de la succession de Cécilla Bienvenu, Vve de Benjamin Stille, No 34,920, et adressé à William Walker Stille et par autori é du dit William Walker Stille, la propriéré foncière suivante sera vecdue à l'enchére publique:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 294, bonne par les rues Prytanée, Colisée. Joséphine et St André, dés gne par le numéro six de l'ilet No 29 sur un p'an par B. Buisson, daté le 20 février 1848, céposé en l'étade de Jos. Lisbony, et me surant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Pryianée sur 120 pieds de prof. ndeur. avec les améliorations; désigné par le No 206 (nncien numéro) rue Prytanée, près de la rue Joséphine.

Termes et conditions:—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balsance, sil y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par privilège de vendeur eur la cité propriété et les clauses usuelles de sécurité; les dits billets devant porter intérét au taux de 8 0,0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au psiement; les taxes pour l'année 1897, devant etre assumées na l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant fue assumées na l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, nouver fous de l'acquéreur La jolie régidence du défunt Di Battira Benwick Britannia Cayo Romano Clearwater Duchess of Yook Highland Prince Pizzati Whitney Wooler Africa GOELETTES. Carrie A. Lane Cadix Hattie J. Hamblin En reparation Merom R. J. Dunn Santo Oteri Sebago dication.
Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notatre, aux frass de l'acquéreur.
10avril -10 17 24-mai 1 8 13 Baltimore

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Amonce judiciaire—Conformément à un ordre de la Cour t ivile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1597, rendu dans la succession de Washington Jackson, No 52,859 de la cite cour. j'eftirai, le lundi, 3me jour de mai 1897, à midi, à l'encan. à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet horné par les rues Dryades, Canal. Commune et Rumparts, désigné par le No 2 et mesurant 30 pieds 2 pouces sur la rue Dryades, 26 pieds 6 poures de largeur dans le fond. 134 pieus de profondeur sur la ligne du lot No 1. Laquelle propriété poite le No 121 rue Dryades, Conditions, comptant; 10 pour cent de dépôt requis à l'adjudication. Acte de vente pardevent. aux îtals de l'acquéreur. Macon, Denis & Kernaghau.—W. A. Kernag-han, encanteur, bureau 138 rue Carondelet. 31 mars.—31.—7 14 21 28 avril—3 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Septième District.

Coin des rues Deuxième (maintenant Maple) et Adams, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Hampson et Burdette. H. L. Nick vs E. A. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orlèsns—No 52,815—En vertu d'un writ de saisie et veute à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlésns, dans l'affaire et-dessus intitul'Honorable Cuul Civile de Sistaire et dessus intitu-roisse d'Orléans, dans l'affaire et dessus intitu-lée, je procéderai à la vente à l'enchère publi-que, à Bourse des Encanteurs, Noc 629 et 631 rue Cemmune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété -après décrite, à savoir-

ol-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtieses et amélioration qui s'y trouvent ensemble avec tous les droits etc., qui y appartiennent, situés dans la Septème District de cette ville (ancienne ville de Carrollton) dans l'ilèt borne par les rues Hampson, Adams, Deuxime et Burdette et désigués par les numéros treize et quatorze, sur un plan tiré par H. H. Williams voyer en cate du six avril 1871 et déposé pour référence dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, d'après le plan numéro trente et un, les dits lots treize et quatorze mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Deuxième (maintenant Mapie) par une profondeur de cent sept pieds sept pouces et six lignes entre lignes parallèes, le dit lot numéro treize formant l'encoignure des rues Deuxième (Maple) et Adams.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 avril—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit d'une Machine à Nettoyer la Graine de Coton, etc.

1,25 H. P. and 1.1. H. P. Dynamo motor.

Marx Levy & Bro., vs T. J. Mitchell. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans - No 52.655-En vertu d'un writ de fieri facias à moi adres-sé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procédérai à la vente à l'encan pubic. sur les tieux ci après désignés, le SAMEDI, 8 mai 1897, à 10.30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à saveir-

M, de la propriété ci-après décrite. à saveir—
Au local No 527 rue Laronne, une machine à nettoyer la graine de coton, et installations, tamis, 2 moteurs et un let de roues et outils assortis, étc., conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et Conditions—Ceci étant la deuxième et deinière enchère, la dite propriété cera définitivement adjugée au plus baut et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. l'acquéreur fournissant une bonne et solvable securité pertant intérêt au taux de 50,0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement. Les acquérenrs contenis auront à déduire du montant de leure enchères respectivement, et payeront comptant au moment de la vente leur proportion des frais et charges du procès et de la vente, lequel montant en tout a'élevant à peu près à \$110.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Uriéans.

Shérif civil de la paroisse d'Urléans.

VENTES PAR LE CONSTABLE. Mme Vve Francis Casteix vs John J.

Hertz.

DEUNIEME COUR DE CITE de la Nile de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procèderai à la vente aux encheves publiques, en mon entrepo. No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI. 3me jour de mai 1897, à 11 heures A. M., des propriétés ciaprès décrites, à savoir:

Un lot de meubles de maison, e'c. Sai i dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable de la Deuxième Cour de Cité. 21 av-21 26—mai 3 Hertz.

LISTE DER NAVIRER DARS 1.6 PORT.

STEAMERS. Mouillage Nom Destination Southport 1er dist, 15 Alexandra Albert Dumois Alger
Ae dist, 43
ler dist, 21
lef dist, 20
ler dist, 20
led dist, 30
de dist, 41
led dist, 41
l Havre ille Trieste le Bocas del Toro le Mexique ler d et. Milwarkee Bréme
Niagara Cette et Marseille
Olive Branch
Oawestry Hambourg
Portuguese Prince Géres
U K or Cont. 1er diet, 15 ler dist, 36 BRICKS. canal Harvey Afrique BARQUES.

Liste des navires partis pour la

Louis.ave

Louis.ave

Nouvelle-Orléans. Steamship Hudson, Halsey, Darri 24 avril Steamship Britunia, Lahatat, parti 19 avril Steamship El Mar, Grant, marti 22 avril Navire Roland, Kobbe, parti 15 avril Goë ette Ebenezer Hoggett, Poole ex. 23 avril I,IVERPOLL,

Steamship King Bieddyn, Taylor...

Steamship King Bieddyn, Taylor...

en chargement 23 avril

Steamship Polana, Hulttum...parti 27 mars

Barque Oliveria......partie 4 fev

Steamship California, Tanqueray, parti 20 avr

LEGHORN. LEGHORN.
Steamship Portuguese Prince, Anderson
parti 19 fév
BARRY, ANG
S. S. Duchess of York, Lyon. parti 1er avril
GENES Steamship Portuguese Prince, Anderson

ROTTERDAM BREME
Steamship Europa, Reims... parti 8 avril
Steamship Gesine, Olimass, parti 24 mars
Steamship Hermann, Meyer... parti 19 mars
Navire Susanue. Blockelman. partie 20 mars
HAMBOURG.

NEUFAHRWASSER
Steamship Murcis. Nicholson...parti 20 avril
ANVERS
Steamship Hermann, Meyer....parti 26 mars
SWANSEA
Steamship Legano, Williams...parti 21 avril
Steamship Wooler Cole.....parti 29 mais
SALTAL
New Mooler Cole......parti 20 mais

Navire Allerton. _______ parti 10 avril ST.VINCENT, CAPE DE VERDE Steamship Olive Branch. _____ parti 10 avril

GOUDRON LIQUEUR BYGIENIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSEBVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger GUYOT Padresse, 18, 1, Jacob, Zouls,

EDITION HEBDOMARANEE

_ARAISSANT

EDITION QUOTIDIENTS.

PRITION HERDOMANA

QUATER MOIS.

On s'abone à la semaine avec les porteurs et les mest-

chands de journaux.

Public tous les jours, en culta matières politiques, Fitts raires et locales:

Des Dépêches Télégraphique

complètes de tous les points

des Etats-Unis et de l'Esta-

On Bulletin Maritime: Ine Liste des Navires en partance dans les ports Grangers et américains pour la Nouvelle-

Orléans; Une Liste des Navires dans le

port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier: In Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrive des trains de chemins de fer; Les jours de départ des bateries

Bureaux et Aleners

CEADERES.